


# CIRCUIT D'EXPERTISE EN VUE DE LA PUBLICATION



## 2. ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

le manuscrit est soumis  
à expertise par

LA DIRECTION  
DE COLLECTION

LE COMITÉ  
ÉDITORIAL

EXPERTISE EXTERNE  
"EN DOUBLE-AVEUGLE"  
2 MOIS

EXPERTISE  
INTERNE OU EXTERNE  
2 MOIS

LA DIRECTION DES PUM

## 3. DÉCISION DE PUBLICATION

SYNTHÈSE DES EXPERTISES ET AVIS

Manuscrit :

- accepté pour publication
- accepté avec aménagements
- refusé

LA DIRECTION  
DE COLLECTION

L'AUTEUR

aménagements éventuels

transmission du dossier complet et définitif  
en vue de la publication

LA DIRECTION  
DES PUM

## 4. VALIDATION DU DOSSIER DÉFINITIF ET SIGNATURE DU CONTRAT D'AUTEUR

le manuscrit entre dans la file d'attente en vue  
de la publication sous 12 à 18 mois